

VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

Urbanisme :

**Étude de stationnement
en centre ville** 1-2

Sécurité :

**Police Municipale,
ce qui va changer** 3

Économie :

**ABCIS, passage de flambeau
et Carrefour
des Industriels** 4

Finances :

**Budget 2000, réaliste
et offensif** 5-6

Dossier :

**Équipements
communaux** 7-10

Éducation :

**Bilan diététique
des cantines scolaires** 11

Actualités :

**Chronique
des mois de...** 12-13

Culture :

**Nouvelle saison
culturelle** 14-15

**Voirie : Le chantier
rue G^{al} de Gaulle et
le point sur l'A45** 16

**Saison
culturelle 2000-2001
Jean-Pierre Cassel
au Briscope**

Brignais et l'Ouest Lyonnais : une nouvelle dimension

Notre pays, avec ses nombreuses structures communales, ses 500 000 élus, donne une leçon de démocratie.

Nos structures administratives et politiques, lourdes et complexes, sont cependant critiquées à juste titre.

Le premier réflexe est de les simplifier, et donc de supprimer des étapes de décision.

Plusieurs solutions sont possibles, certes, mais je ne souhaite pas aborder cette question primordiale sous cet angle-là, mais plutôt sous l'aspect intercommunal.

Faisons un léger retour en arrière :

Les Syndicats à Vocation Multiple (SIVOM) ou Unique (SIVU) nous ont appris à choisir des priorités, à partager, à être généreux (pas toujours dans la facilité, bien sûr).

Plus près de nous, chez nous, dans notre Sud-Ouest Lyonnais, je voudrais rendre hommage à nos collègues, grâce auxquels est née une nouvelle mentalité, une volonté de mieux se connaître, de réussir tous ensemble des projets d'envergure.

Trois exemples illustrent ces propos :

- **La création de Communautés de Communes** : en deux, trois ans, dans notre cas (Communauté de Communes de la Vallée du Garon regroupant Brignais, Chaponost, Millery, Montagny, Vourles), avec des objectifs ambitieux (développement harmonieux de nos communes, de l'économie et des services, protection de l'environnement, et la décision d'harmoniser nos taxes professionnelles en Taxe Professionnelle Unique) nous avons créé un véritable climat de confiance entre nous.

- C'est dans le cadre d'un **Comité de Rivière**, rassemblant 27 Communes du Bassin Versant du Garon dont les principaux objectifs sont la protection contre les inondations, l'assainissement et la lutte contre la pollution, que la solidarité financière soutenue par l'État, la Région, le Conseil Général, l'Agence de l'Eau, et la compréhension de l'interdépendance "Amont - Aval" que le contrat a été signé le 5 juillet dernier, sous la présidence de Monsieur le Préfet.

- Mais la volonté de s'unir ne s'arrête pas là : avec les trois autres Communautés de Communes (Mornant, Vaugneray, l'Arbresle et nous), nous avons constitué une **Association du Pays des Coteaux du Lyonnais (ACOLADE)** regroupant 47 communes - 105 000 habitants, dont le principal but est d'harmoniser son développement sous l'impulsion de la Région et des cofinancements d'autres collectivités.

Enfin, c'est grâce à cette compréhension, à cette amitié que nous saurons mieux affirmer l'identité de chacune de nos communes.

Le 15 juillet 2000

Le Maire de Brignais

Conseiller Général

du Canton de Saint-Genis-Laval



► ÉTAT CIVIL DU 1^{er} MARS AU 30 JUIN 2000

NAISSANCES

Esra SEPETCI, née le 5 mars à Pierre-Bénite
Walid BOURDEBAL, né le 6 mars à Lyon 2^e
Enzo PETRUCCI, né le 8 mars à Vénissieux
Chloé SUDION, née le 9 mars à Pierre-Bénite
Timothé CHAMBERY, né le 14 mars à Vénissieux
Anaëlle VERICEL, née le 17 mars à Ste-Foy-lès-Lyon
Ysalys CARRE née le 19 mars à Écully
Asma EZZOGHLAMI, née le 22 mars à Pierre-Bénite
Mélanie DE SOUZA, née le 25 mars à Pierre-Bénite
Mathilde LAHILLE, née le 26 mars à Ste-Foy-lès-Lyon
Romain DELORE, né le 28 mars à Ste-Foy-lès-Lyon
Valentin SERDA, né le 29 mars à Pierre-Bénite
Paul-Marie PARIS, né le 31 mars à Pierre-Bénite
Grégory PATULAS, né le 1^{er} avril à Pierre-Bénite
Olivia PELLEGRIN, née le 3 avril à Pierre-Bénite
Corentin GIROUX, né le 3 avril à Pierre-Bénite
Ryan MOK, né le 4 avril à Pierre-Bénite
Pauline SAVY, née le 14 avril à Ste-Foy-lès-Lyon
Marie TARDINI, née le 14 avril à Ste-Foy-lès-Lyon
Hedie DEHILI, née le 15 avril à Pierre-Bénite
Lydia KETTAF, née le 15 avril à Ste-Foy-lès-Lyon
Hugo CHAMPANAY, né le 19 avril à Bron
Astrid WEINBRENNER, née le 20 avril à Ste-Foy-lès-Lyon
Léonie LE CORRE, née le 21 avril à Pierre-Bénite
Benjamin et Cécile CARRE nés le 27 avril à Pierre-Bénite
Lucie CARPENTIER, née le 28 avril à Givors
Bastien PECONTAL, né le 3 mai à Pierre-Bénite
Charline RIGAUD, née le 8 mai à Givors
Mélina CHARBONNEL, née le 9 mai à Givors
Jonathan DAL TIO, né le 9 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Laura CHAMPEAUX, née le 12 mai à Pierre-Bénite
Emeric ISAIA, né le 16 mai à Villeurbanne
Eliot HARDY, né le 17 mai à Pierre-Bénite
Grégoire VISSAC, né le 17 mai à St-Priest
Andréa TARDINI, née le 18 mai à Lyon 9^e
Luc-Chandara UK, né le 18 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Ludivine TROTOBAS, née le 23 mai à Pierre-Bénite
Pierre PORTE, né le 24 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Victor DUVERT, né le 25 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Eloïse et Valentine CRIADO, nées le 30 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
David BRUC, né le 2 juin à Ste-Foy-lès-Lyon
Joseph METZ, né le 4 juin à Ste-Foy-lès-Lyon
Cédric PIOT, né le 6 juin à Ste-Foy-lès-Lyon
Thomas BOISSET, né le 6 juin à Vénissieux
Vincent MONGOIN, né le 7 juin à Ste-Foy-lès-Lyon

Yvan PERRAUD, né le 11 juin à Vénissieux
Shaima DRIDI, née le 14 juin à Pierre-Bénite
Yohann MERONO, né le 18 juin à Pierre-Bénite
Vivien SCANDINI, né le 27 juin à Pierre-Bénite
Edy ZAYANI, né le 27 juin à Ste-Foy-lès-Lyon

MARIAGES

Alain SOCCOL et Martine BUFFIERE, le 10 mars
Benjamin LE DENTEC et Anne Sophie BEGUIN, le 24 mars
Robert THIBAUT et Frédérique HASSENFORDER, le 29 avril
Mohamed ABID et Ouahiba CHAKROUN, le 6 mai
Virgil TRICOCHÉ et Christèle GIRAUD, le 6 mai
Bernard LAFFAY et Marie Noëlle PASSERAT, le 15 mai
Alexandre POTIER et Sophie HUC, le 3 juin
Pascal DOLIVET et Laetitia BARRAULT, le 3 juin
Justo GONZALEZ et Samia DEFLORENNE, le 10 juin
Fethi SAIDI et Fatima SEBIH, le 17 juin
Cheri DJEMAA et Karine BELHARRAT, le 24 juin
Nicolas MERCADIER et Corinne DEVIC, le 24 juin
Frédéric GRUET et Natalia DE SA, le 24 juin
Mathieu BRAND et Géraldine GAY, le 24 juin

DÉCÈS

Raymond CABANE, le 8 mars à St-Genis-Laval
Marie ALLEMANE née GARCIA, le 16 mars à Givors
Marguerite CHAVANT née SIMEONE, le 24 mars à Villeurbanne
Raymond BOREL, le 26 mars à Lyon 8^e
Jean MARGAND, le 28 mars à St-Genis-Laval
Henri BLANC, le 30 mars à Francheville
Léonie GUINAMENT, le 31 mars à Bron
Frédéric LAUTIER, le 15 avril à Lyon 3^e
Chinith DIME, le 9 mai à Lyon 4^e
Henri GUICHARD, le 11 mai à St-Pierre-de-Bœuf (42)
Irma BARRIOL née CHARREYRON, le 14 mai à Saint-Romain-de-Jalionas (38)
Aomar LARBI, le 14 mai à Pierre-Bénite
Antonia DIAL, le 25 mai à Brignais
Denise COUROUZIAN née CAILLAT, le 26 mai à Brignais
Maria CARLACCI, le 29 mai à Brignais
Frédérique CHANTELOUP, le 27 mai à Brignais
Louis BRUNOT, le 30 mai à Orléans
Mireille BRET, le 4 juin à Pierre-Bénite
Marie CHENAL née GIRARD, le 8 juin à Brignais
Simone WELTE née JOUVE, le 9 juin à Pierre-Bénite
Marie Antoinette GETENET, le 23 juin à Brignais
Georgette VIAL née RAY, le 25 juin à Pierre-Bénite
Vivien SCANDINI, le 28 juin à Pierre-Bénite
Lucien CHASSAGNEUX le 30 juin à Lyon 6^e

► ÉLECTIONS

Il est rappelé aux électeurs votant sur Brignais, qu'ils doivent communiquer en Mairie, leur changement d'adresse le plus rapidement possible et qu'ils sont invités à se présenter au service élections, munis d'un justificatif de domicile.

Pour la toute première fois en France, vous, ressortissants de l'Union Européenne résidant en France, pourrez être candidat aux élections municipales (sans toutefois pouvoir exercer les fonctions de maire ou d'adjoint, ni élire les sénateurs) et exercer votre droit de vote. Comme cela se pratiquait déjà lors des élections européennes, chaque commune constituera une liste électorale complémentaire, réservée aux citoyens de l'Union Européenne résidant en France.

Pour participer, ces derniers doivent jouir dans leur pays d'origine de leurs droits civiques et avoir "leur domicile réel" sur le territoire national ou y avoir "une résidence continue". Par ailleurs, aucune disposition ne leur interdit actuellement de participer à une élection municipale dans leur pays, tout en étant inscrit sur une liste électorale complémentaire en France.

Alors, si vous êtes ressortissants de l'Union Européenne, inscrivez-vous avant la fin de cette année sur la liste électorale de votre commune.

Renseignements au :
04 78 05 62 08

► PATRIMOINE

Le Pré-inventaire des Monuments et richesses artistiques du Rhône repose, comme vous le savez, sur une équipe de correspondants bénévoles recrutés dans chaque commune du Département. Le nouveau groupe à Brignais est constitué autour de Claudius Carras, Jeanine Gilardone, Présidente de l'Association des Amis du Vieux Brignais, Chantal Servos, Xavier Gilardone et André Moral.

Comment mieux gérer le stationnement dans le centre ?

À cette question, le bureau d'études Transitec vient de rendre ses conclusions. Les voici retranscrites sous forme d'une photographie de nos comportements en matière de stationnement.



La Ville de Brignais a choisi le bureau d'études Transitec pour réaliser cette étude de stationnement en centre ville, sachant que des programmes immobiliers sont en cours de réalisation dans le secteur des écoles et qu'un projet d'implantation d'une surface commerciale est à l'étude Place du 8 mai 1945.

L'étude remarquable, de grande qualité, que l'on peut consulter en détail en mairie, a permis d'établir le diagnostic suivant: le centre ville compte **1043** places de stationnement gratuites dont 13 %

sont réglementées (zone bleue), ce qui est une offre très généreuse. À noter que près de la moitié de ces places est située hors voirie et à moins de 300 m des commerces et services de "l'hypercentre".

SEULEMENT 2/3 DE L'OFFRE PUBLIQUE OCCUPÉE

Il était également intéressant d'observer la demande en places de stationnement par rapport à l'offre. Deux cas se présentent:

→ Un jour de semaine: le résultat confirme le surdimensionnement de l'offre en stationnement public. À l'exception de l'hypercentre qui sature durant toute la période d'activité des commerces et des services. La pratique du stationnement en "double-file" est une pratique peu courante sur la Commune et l'on peut noter peu de problèmes de stationnement durant la nuit. À proximité des écoles, le stationnement est suffisant et bien équilibré entre les différents parkings.

→ Le samedi matin: en raison du marché, l'hypercentre, le centre sud et les voies à proximité sont complètement saturés.

LE PROBLÈME DES VOITURES "VENTOUSES" À SOLUTIONNER

Cette étude a d'autre part montré une forte demande de sta-

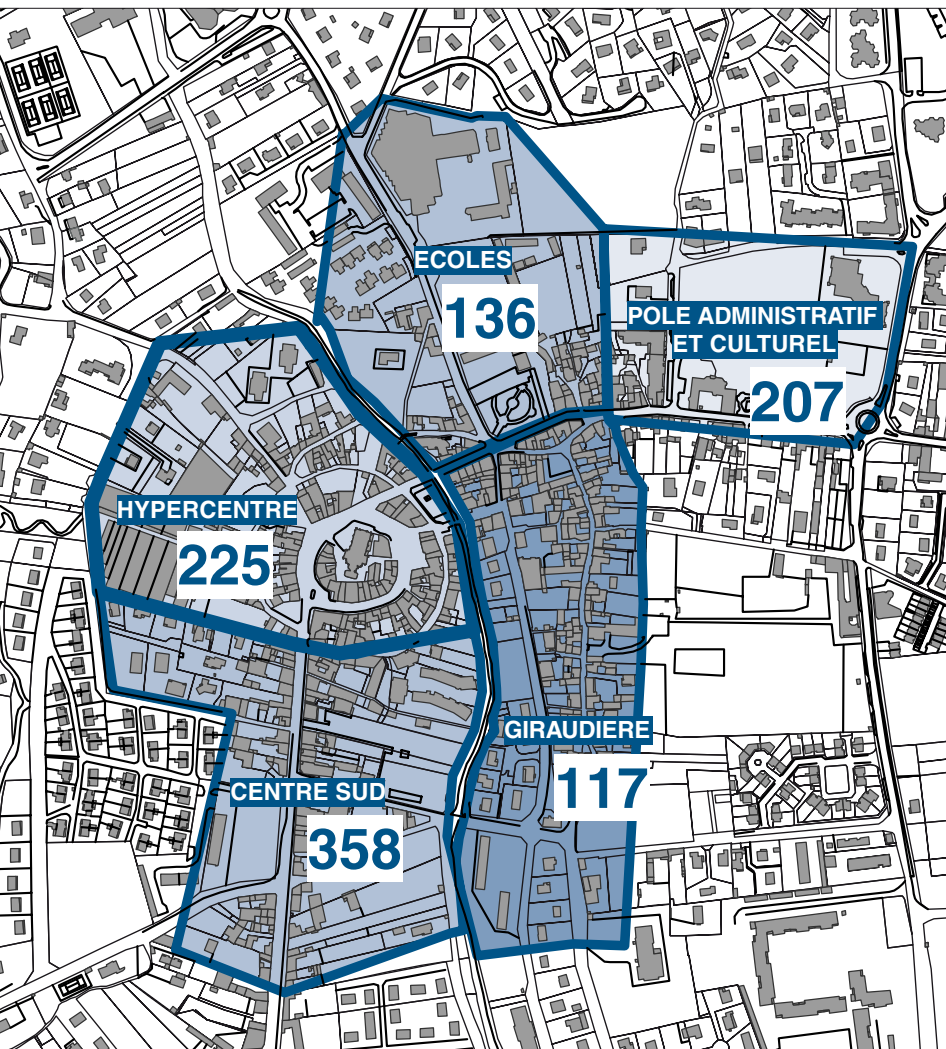
tionnement du secteur alors même, que les parkings périphériques jouent leur rôle et accueillent le stationnement de longue durée, les résidents et les employés qui représentent 80 % de l'occupation.



tionnement de courte durée liée aux commerces et aux services (70 % des usagers) favorisant une rotation élevée des véhicules dans le centre. Cependant, même si la plupart des usagers respectent la zone bleue, quelques voitures ventouses stationnées là toute la journée, consomment près de la moitié des places en stationnement

La Ville de Brignais en collaboration avec l'Entente Commerciale va distribuer, un disque "zone bleue" afin d'inciter les usagers du centre ville à respecter ces zones et à les utiliser.





BIENTÔT UN PARKING RUE DE VERDUN

Le stationnement est aussi au cœur des projets de voirie et d'urbanisme en cours actuellement

comme l'attestent: le projet d'implantation d'une surface commerciale et de logements sur la Place du 8 mai 1945, la réalisation achevée de 50 places rue des Ronzières, la réalisation prévue en

automne 2000 d'un parking de 35 places le long de l'avenue de Verdun, les stationnements privés souterrains prévus dans les programmes immobiliers tels l'allée des Cèdres; le Clos de la Marquise.

Pour répondre à cette évolution et à cette saturation localisée, le bureau d'études propose des pistes de réflexion:

→ Définir des zones d'accueil de courte, moyenne et longue durée, avec le nombre approximatif de places à affecter pour chaque type d'usage.

→ Favoriser le stationnement de très courte durée dans "l'hypercentre" pour garantir l'accessibilité des commerces et services.

→ Privilégier le stationnement de courte durée à proximité des équipements publics et commerciaux.

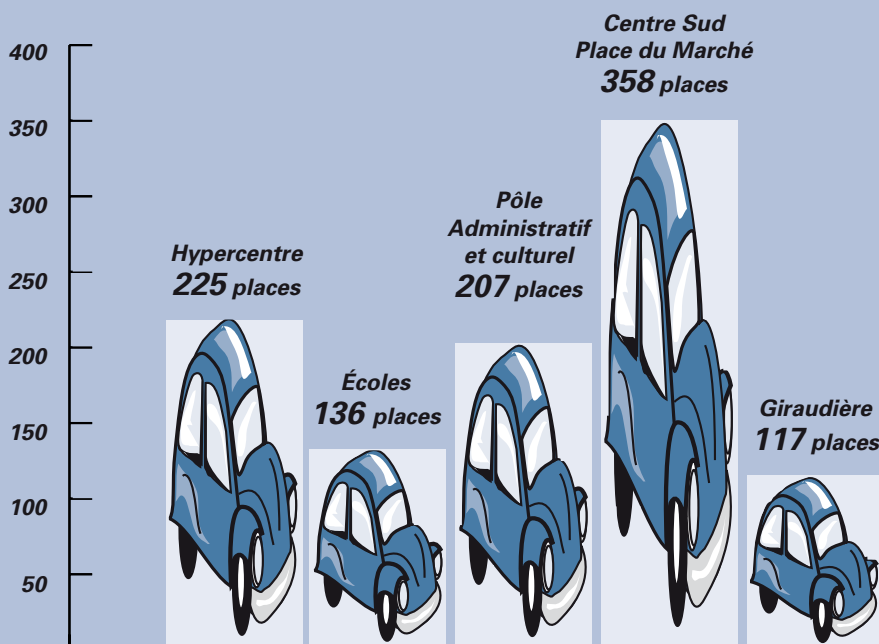
→ Accueillir le stationnement de longue durée en périphérie du centre.

→ Créer de nouveaux emplacements.

Synthèse: La situation du stationnement sur Brignais n'est pas alarmante actuellement. Malgré tout, la commune va renforcer la



Une offre généreuse: 1 043 places gratuites



gestion de son parc public, mais il est également important que les usagers face preuve de sens civique en acceptant de faire quelques pas supplémentaires. Tout le monde sera gagnant: les commerces qui continueront à être dynamiques et attrayants, la population heureuse de se retrouver au cœur sur des espaces publics libérés et sécurisés: une ville plus accessible et demain plus belle... ■

Depuis l'approbation du POS en 1982, celui-ci contraint les promoteurs immobiliers à créer des places de stationnement en fonction du nombre de logements construits.

Police municipale : ce qui va changer

Avec la parution de trois décrets d'application dans le Journal Officiel le 24 mars dernier, le cadre de fonctionnement de la police municipale défini par la loi Chevènement du 15 avril 1999 évolue. Qu'en est-il au quotidien ?

Véritable relais entre les citoyens et les forces de l'ordre nationales, acteurs de la sécurité de proximité, placés sous la responsabilité du Maire de la commune, le service de police municipale de Brignais est sur tous les fronts : patrouilles, stationnement, surveillance des sorties d'écoles, mais également police de l'environnement, de l'urbanisme, du cimetière...

Régie par des textes dépassés, en dépit de l'efficacité et de l'implication de ce corps de fonctionnaires territoriaux, le cadre de fonctionnement n'était plus adapté au temps présent, aux écarts de comportements de certains, aux nouveaux besoins de sécurité ressentis par tous.

LES "PLUS" APPORTES PAR LES DÉCRETS...

Très attendus, les décrets d'application de la loi de 1999 répondent donc à certaines demandes des édiles et des agents à travers par exemple, la signature entre la Brigade territoriale de gendarmerie et la commune d'une "convention de coordination".

→ Renforcement du binôme "gendarmerie/police municipale" : "Ce partenariat ne représente par une réelle nouveauté car depuis

longtemps nous, le maire et les gardiens de police, collaborons avec les gendarmes notamment par la communication d'éléments utiles à leurs enquêtes, explique Pierre Maréchet chef du poste de police municipale. Mais la convention de coordination nous permettra d'effectuer des missions communes comme les contrôles d'alcoolémie et de vitesse."

→ Élargissement des plages horaires: toujours dans le cadre de la signature de la convention, la police municipale pourra s'organiser pour être sur le terrain 24h/24 alors qu'auparavant les horaires de mission hors astreintes se limitaient à 6h/23 h.

→ Relevé des infractions au code de la route: la police municipale pourra désormais demander la présentation des papiers d'identité et rédiger des procès verbaux qui suivront la même voie que ceux dressés par la police d'État: transmission directe à la gendarmerie puis au Procureur de la République (Tribunal de police). Auparavant ces compétences étaient limitées aux relevés d'infractions relatifs aux seuls arrêtés du Maire.

→ Enfin, l'État adopte le principe de coopération entre polices municipales de communes limitrophes (mise en commun de moyens humains et techniques).

"On attendait plus, commente l'Adjoint à la Sécurité de Brignais et surtout une meilleure prise en compte du fonctionnement des polices des petites communes. On peut en effet reprocher à la loi d'ignorer les conditions de polyvalence dans lesquelles nos agents travaillent".

"C'est un bon décret, car la police municipale, devient une véritable entité au côté de la police et de la gendarmerie nationales, lui

permettant d'être une vraie police de proximité et renforçant grandement la crédibilité des policiers municipaux. Au niveau de l'armement, le décret encadre bien les procédures et fixe les responsabilités en cas de dérives. Ce décret limite l'armement aux types de missions et rend obligatoire la formation et l'entraînement des agents." précise Pierre Maréchet.

En effet, sur le port d'armes: si les décrets précisent rigoureusement les conditions d'obtention des droits de port d'armes



Dans l'attente de précisions sur la mise en œuvre des décrets de la loi Chevènement, la police municipale de Brignais se prépare à une réorganisation imposée.



7^e Carrefour des entreprises du Sud-Ouest Lyonnais

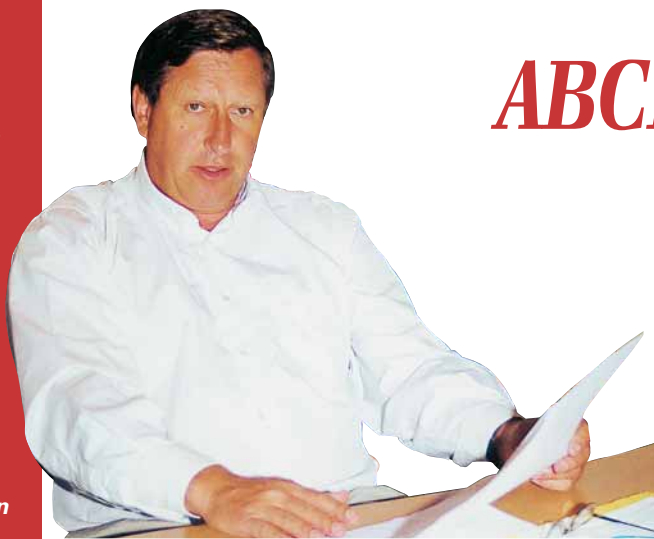
BRIGNAIS
COMPLEXE PIERRE MINSSIEUX
21 et 21 septembre 2000

Liste des entreprises brignairottes représentées :

ABCD+	Lampoplas
AGF Cousturier	Lasercolor
ASE Concept Lyon	Locabri
Assurance du Garon	Masapollo
Avocats du Barreau de Lyon	Transports Location
Balleydier	Métifiot Pneu
Ballois et Fils	Piegay Frères
Banque Populaire	Transports
Charroin SA	Pignol (atelier de démonstration)
Clauger	Promarex
Crédit Agricole	Reinemaille
Crédit Mutuel	Rhône Alpes Services
Fillot travaux publics	Rhonibat
Fontana tourisme	Rhonis
Garage des Vallières	Sermax
Gaz de France	Unimate
IRIS Technologies	

Les ateliers ou conférence

- » LES MÉTIERS D'ART avec CVS (souffleur de verre) le 21/09 à 15 heures
- » LES CHIENS D'ASSISTANCE POUR HANDICAPÉS par l'ANCAH le 21/09 à 16 heures
- » "L'ART UN ENJEU POUR LE MANAGEMENT ET LE MARKETING" conférence de PHILIPPE FOURNIER chef d'orchestre le 21/09 à 18 heures
- » LES MÉTIERS DE BOUCHE avec la Maison PIGNOL le 22/09 à 10 heures
- » ACTION - ENVIRONNEMENT - DÉCHETS le 22/09 à 11 heures
- » LES MÉTIERS DE LA COMMUNICATION avec LASERCOLOR le 22/09 à 16 heures (animation sur stand)



ABCIS : passage de flambeau

Depuis juin 1994 à la tête de l'ABCIS*, Évelyne Galera passera la main à Marc Sartorius en septembre prochain, après le 7^e Carrefour des entreprises du Sud-Ouest Lyonnais.

Successeur désigné en début d'année par le bureau de l'association, Marc Sartorius se prépare à prendre officiellement ses fonctions de président de l'ABCIS en fin d'année.

PROFESSION : IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Créateur dirigeant de la société ARCA implantée à Vourles (aux Sept Chemins en limite de Brignais), ce spécialiste de l'immobilier d'entreprise s'est bâti en quelques années une solide réputation dans sa spécialité et dans le Sud-Ouest Lyonnais : recherche de terrains industriels, montage des dossiers d'implantations d'entreprises, transactions en location, commercialisation de bâtiments en partenariat notamment avec EMC2 (ingénierie de locaux industriels).

Ancien directeur commercial associé de Vurpas Entreprises et de la filiale lyonnaise du groupe Bâtir, Marc Sartorius présente à son actif depuis 1992 quelques belles implantations dans le secteur :

- à Brignais, CAPI TDM, Asler, les entreprises Majjor et Boudin sur le site de l'ancienne coopérative fruitière, JM Concept et prochainement Adler (zone des Vallières).

- à Chaponost, l'imprimerie Brailly ou encore Kit Sac dans la zone des Troques.

Mais l'opération dont il est le plus fier, c'est la location de 2800 m² de bureaux dans les bâtiments de la cimenterie Lafarge (Montagny) en pôle tertiaire de l'entreprise MSC, filiale machine outils de Danone.

La clé de son travail : arpenter les communes, entretenir des relations étroites avec les élus, les ser-

vices économiques des villes à qui il rend hommage. "Quand on amène un candidat à l'implantation, la qualité de la rencontre avec les institutionnels est essentielle. S'il trouve en face de lui une personne qui parle le même langage, c'est déjà une étape de franchie".

UN PRÉSIDENT PRO INTERCOMMUNAL

Le souhait de Marc Sartorius en tant que futur président de l'ABCIS est de donner une dimension intercommunale à l'association "il faut jouer le parallélisme avec la nouvelle notion de territoire. La création de la Communauté de communes de la Vallée du Garon doit nous interpeller sur l'intégration des entreprises de Vourles, Montagny et Millery au sein de l'Abcis**. Ces dernières années, ces trois communes se sont appliquées à accueillir de nouvelles entreprises et nous avons tous les mêmes besoins".

Restauration collective, gardiennage, traitement des déchets, transports en commun autant de

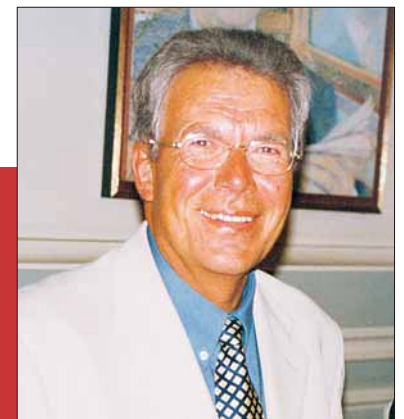
thèmes que le nouveau président de l'ABCIS souhaite développer à l'occasion de rencontres mensuelles des adhérents. La nouvelle ABCIS devrait par ailleurs réfléchir à son articulation avec l'Entente commerciale de Brignais présidée par Bettina Balleydier.

Après M. Bonnevey, le fondateur, Jacques Fayle et Marc Valentin, Évelyne Galera, particulièrement bien impliquée dans l'Abcis, a marqué de son empreinte les relations avec les institutionnels comme la CCI de Lyon, l'ADER 42, l'AEZA, jusqu'à obtenir leur participation active dans certains dossiers de l'association.

Gageons que Marc Sartorius et son nouveau bureau sauront franchir une nouvelle étape. ■

*Association Brignais Commerces Industries Services

** Chaponost est intégrée à l'Association des Entreprises de la Route départementale 42.



Au revoir à Marc Serin

Directeur de l'antenne sud de la CCI de Lyon, à Givors depuis 1991, Marc Serin a été l'un des piliers du Carrefour des entreprises de Brignais et le promoteur du Forum des métiers de Givors.

Grand connaisseur de l'entreprise, communicant talentueux, il a surtout créé dès son arrivée dans le Sud Ouest lyonnais le Club Emploi/Formation : une initiative de rassemblement des partenaires socio-économiques qui est à la base de la création de l'ADERS (Association de développement Économique Rhône Sud). Fidèle à lui-même, Marc Serin a quitté l'univers professionnel pour celui des jeunes retraités... avec le sourire.

Catherine Del Seyries, précédemment chargée du commerce à la CCI de Lyon, est depuis le 1^{er} juillet nommée Directrice de l'antenne sud de Givors.

7^{ème}
CARREFOUR
DES ENTREPRISES
DU SUD-OUEST
LYONNAIS

Budget 2000 : réaliste et offensif

Au-delà d'un alignement de chiffres, la présentation du Budget de l'année 2000 confirme que depuis plusieurs années, la Municipalité a totalement intégré la notion de gestion de projets. Grâce à une analyse prospective elle mène à bien ses dossiers sans surprise.

Le budget annuel (cumul du budget primitif et de la délibération modificative) qui s'élève cette année à plus de 118 MF, dont 46,40 MF pour la section d'investissement permet à la Municipalité de tenir "ses promesses" stabilité de la part communale des taxes locales, poursuite des grands travaux d'équipement, amélioration des services rendus à la population.

Un budget annuel doit répondre aux attentes des Brignairots, à leurs besoins exprimés ou non, rester en cohérence avec l'ensemble de la politique construite les années antérieures et bien sûr ne pas hypothéquer l'avenir financier de la commune. "Élaborer un budget

n'est donc pas un acte aisé" rappelait l'adjoint aux finances le 13 avril dernier lors du vote de la délibération modificative.

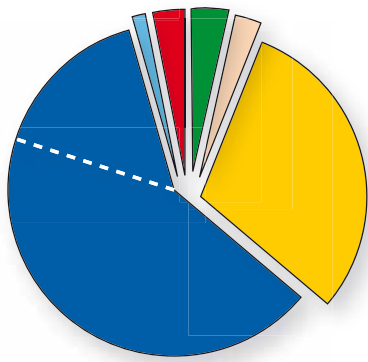
PLUS DE POPULATION, PLUS DE BESOINS

La section de fonctionnement s'élève à 72,16 MF contre 74,61 MF en 1999.

Détail des travaux de voirie réalisés ou à venir

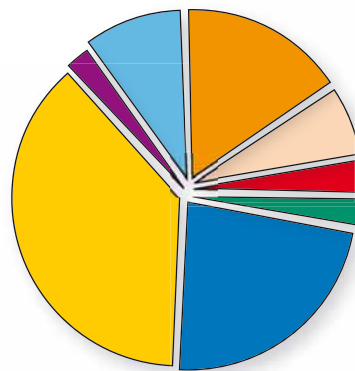
- **Chemin de la Rivière :** Enfouissement des réseaux, élargissement, chaussée, trottoirs et stationnement
- **Rue des Ronzières :** enfouissement des réseaux, élargissement, chaussée, trottoirs et stationnement
- **Chemin du Michalon :** création de trottoirs
- **Chemin de la Côte :** aménagement d'un îlot central
- **Rue de l'Industrie :** élargissement, enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée
- **Rue du Général de Gaulle :** élargissement des trottoirs et réfection de la chaussée
- **Rue des Rouliers :** réfection des trottoirs
- **Chemin du Champ du Mont :** enfouissement des réseaux
- **Chemin de la tuilerie :** reprises d'enrobé

Recettes de fonctionnement : 72 162 436,83 F (11 001 092,58 €)



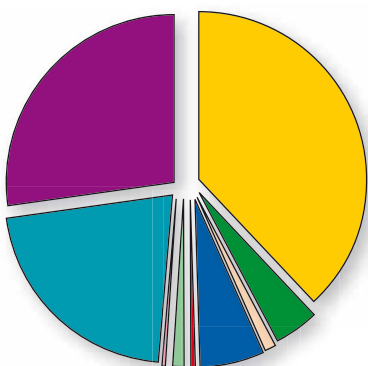
- **Atténuation de charges** 2418 000 F
- **Produits des services, domaines et ventes diverses** 1787 000 F
- **Impôts et taxes** 21 043 319 F
- **Dotations subventions et participations** 41 482 187 F dont 30 461 319 F de reversement de TPU par la CCVG
- **Autres produits de gestion courante** 893 000 F
- **Produits exceptionnels** 2 172 100 F

Dépenses de fonctionnement : 72 162 436,82 F (11 001 092,58 €)



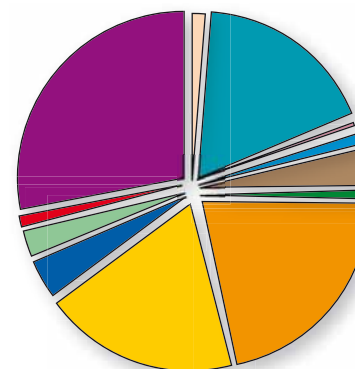
- **Autres charges de gestion courante** 11 350 000 F
- **Charges financières** 4 750 000 F
- **Charges exceptionnelles** 2 205 100 F
- **Dotations aux amortissements et aux provisions** 1 798 500 F
- **Charges à caractère général** 16 464 412,70 F
- **Charges de personnel et frais assimilés** 27 211 787,30 F
- **Dépenses imprévues** 1 638 000 F
- **Virement à la section d'investissement** 6 744 636,83 F

Recettes d'investissement : 46 377 495 F (7 004 650,46 €)



- **Excédent de fonctionnement capitalisé** 17 728 958,17 F
- **FCTVA** 2 000 000 F
- **TLE** 500 000 F
- **Subventions** 2 882 300 F
- **Amendes Police** 38 000 F
- **PAE-ZAC Garon Hôtel de Ville** 508 100 F
- **Cautions** 14 300 F
- **Emprunts** 10 000 000 F
- **Mouvements d'ordre** 12 705 836,83 F

Dépenses d'investissement : 46 377 495 F (7 004 650,46 €)



- **Recettes annulées** 310 875 F
- **Emprunt** 8 300 000 F
- **Cautions** 14 300 F
- **Terrains** 1 684 212 F
- **Espaces Verts** 231 304,49 F
- **Constructions** 10 262 738,17 F
- **Voie Éclairage public** 8 987 459,82 F
- **Matériel Mobilier Véhicules** 7 774 769,23 F
- **PAE-ZAC Garon Hôtel de Ville** 868 100 F
- **Dépenses imprévues** 289 131,83 F
- **Mouvements d'ordre** 13 373 574,46 F

Investissement : les principales opérations inscrites en 2000	
	Montant consacré en MF
Acquisitions foncières	1,60
Matériels et mobiliers	0,90
Informatique	0,48
Espaces verts	0,23
Bâtiments scolaires	
- École André Lassagne	0,30
- Cuisine centrale	2,70
- Divers	0,44
	3,44
Bâtiments de la vie associative et culturelle	
- Villa des associations	2,70
- Divers	0,57
	3,27
Équipements sportifs	
- Piscine	4,40
- Piste de skate board	0,12
- Divers	0,18
	4,70
Autres bâtiments	1,54
Voirie et signalétique	6,90
Éclairage public	0,65
Zac garon/Hôtel de Ville	0,87

La bonne santé financière de la commune se traduit par une diminution des charges d'intérêts des emprunts qui passent de 3,70 MF à 3,30 MF et par un virement au profit de la section d'investissement de 6,70 MF : économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement. Nous rappelons que l'adoption de la Taxe Professionnelle Unique par la Communauté de Communes de la Vallée du Garon entraîne un nouveau partage dans l'encaissement des contributions directes, la taxe professionnelle étant désormais complètement versée à la Communauté de Communes. Cette dernière en reverse à la commune la majeure partie en fonction de critères qui ont été déterminés par les cinq communes membres. Ceci se traduit techniquement par un transfert de recettes du chapitre 73 "Impôts et Taxes" au chapitre 74 "Dotations, subventions et Participations".

Le budget lié aux charges de personnel reste stable : 27,20 MF contre 25,47 MF en 1999.

L'amélioration des services à la population ces dernières années (jeunes, petite enfance, périscolaire...) a été réalisée avec un souci constant de maîtriser cette enveloppe. "Dans tous ces projets d'extension de services, la Ville s'attache notamment à bénéficier à plein des aides de l'État" explique Philippe Blain, Directeur général des services.

Le poste des charges à "caractère général" sensible par nature, s'élève à 16,46 MF contre 14,86 MF l'année dernière dont 1,85 MF pour l'entretien courant des bâtiments, voies et réseaux et biens communaux divers.

Les dotations aux amortissements et provisions se montent à près d'1,8 MF contre 1,26 MF en 1999 à la même époque.

AFFICHAGE DES PROJETS AVEC LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La présentation de la section d'investissement permet d'afficher les grands axes de travail de la Municipalité, les actions et réalisations en cours. ■

SÉCURITÉ

suite de la page 3 ● ● ●

Les chiffres de la gendarmerie

Au cours de l'année 1999, la brigade territoriale a bénéficié d'un renfort de gendarmes mobiles et de l'intervention d'un hélicoptère à rayon laser.

Des mois pendant lesquels les autorités ont constaté une baisse notable de la délinquance.

Depuis quelques semaines, cinq gendarmes supplémentaires renforcent les effectifs.

Il est important de rappeler aux brignairots qu'il convient de signaler automatiquement à la gendarmerie tous incidents dont ils sont victimes.



Coopération renforcée avec la gendarmerie

(nature de l'armement, formation et séances de tir régulières...) ils fixent des restrictions en fonction des missions, assorties de contraintes administratives impor-

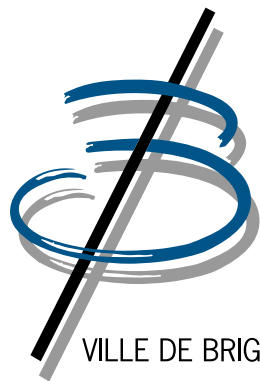
tantes (tenue d'une main courante heure par heure du port d'arme par l'agent).

La police municipale va pouvoir participer activement à la lutte

contre l'insécurité routière, car le décret renforce les missions de police de la route, en élargissant la liste des infractions au code de la route que les policiers municipaux pourront verbaliser (contrôle de vitesse, alcoolémie, dépassement, priorité de passage, équipement des véhicules...).

Précisons également que la police municipale ne peut assurer des missions de maintien de l'ordre.

D'autres décrets d'application sont attendus comme celui définissant l'équipement type des agents des polices municipales (uniforme, carte professionnelle, véhicule...). Du côté des responsables Brignairots on déplore une loi incomplète : "exemple très concret, le problème des pouvoirs de police des maires face aux gens du voyage n'est pas abordé." conclut Philippe Blain, directeur général des services municipaux. ■



VILLE DE BRIGNAIS

Des équipements communaux



En 1996, après une réflexion stratégique, la Ville a acquis la "propriété Hoffman" pour un montant de 2,20 MF

La villa de la Giraudière

Propriété de la Ville depuis 1996, l'Espace Giraudière abritera fin 2001 la Villa des Associations. Confié à l'architecte Daniel Cognault, le projet de rénovation est en cours de finalisation.

Avec ses 512 m² de superficie et son parc de 5 ha, la Municipalité pouvait envisager de multiples scénarios d'aménagement et d'affectation de ce bâtiment fin XIX^e comme on n'en trouve plus à Brignais. Mais la première idée était la bonne : la Villa va être rénovée afin d'accueillir le service de la vie associative et le siège de nombreuses associations communales. Explications.

VISITE

"Après un long et large tour de table, l'idée retenue est d'offrir au plus grand nombre, des locaux rationnels et de répondre à une demande grandissante de salles de réunions, d'une salle informatique ou d'ateliers d'activités." commen-

te le conseiller délégué à la vie associative.

Une superficie raisonnable sera réservée au Service vie associative culturelle et sportive : l'accueil (renseignements, gestion des réservations de toutes les salles communales) en rez-de-chaussée et la partie plus administrative au premier étage.

Sur les trois niveaux du bâtiment se répartiront trois grandes salles (de 65 à 75 m²), dont une salle dite de réception de 75 m² et sept espaces polyvalents de réunion.

L'idée de réserver une large superficie au stockage ou à l'archivage s'est imposée très vite lors de la concertation avec les représentants du monde associatif et va de pair avec la volonté municipale de rotation des salles. La quasi totalité du sous-sol, soit près de 130 m², y sera consacrée et équipée de rangements.

Des locaux dits "fonctionnels" seront aménagés : sanitaires ou

À Brignais, chaque année, les élus et les services apportent une pierre à l'édification d'un cadre de vie contemporain en prenant en compte les attentes de la population voire, en anticipant sur des besoins de services ou d'équipements.

Le Bri'sports et le Forum ont vu le jour au cours des années 1998-1999.

L'ouverture de la Villa des associations et la

restructuration des groupes scolaires Claudius Fournion et Jean Moulin/André

Lassagne s'inscriront dans le tout début des années 2000.

Suite de la page 7 ●●●

kitchenette. Le principe d'installation d'un ascenseur est adopté : reste à trouver la meilleure formule.

L'ESPRIT DE L'ESPACE GIRAUDIÈRE

Depuis 1996, le service des espaces verts entretient régulièrement le parc qui sera ouvert aux promeneurs en journée. Pour accentuer cette notion d'espace public, les murs d'enceinte pourraient être surbaissés et l'accès organisé par la rue de la Giraudière mais également par la rue des Tasses. Les visiteurs seront invités à utiliser le parc de stationnement de la place du mar-

ché qui se situe à une centaine de mètres, comme le font actuellement les usagers de la Maison des associations.

Avec le Forum inauguré en novembre 1999 et ses activités tournées vers les jeunes, la création en Juin dernier d'un service relais doté des compétences "vie associative, culture et sports" la Ville escompte créer une synergie et faire de l'Espace Giraudière un lieu de rencontre et d'intérêt réciproque entre les activités ou projets des uns et des autres.

Une logique d'expérience

Daniel Cognault a l'avantage de bien connaître Brignais où l'on apprécie sa collaboration. Chargé d'opération au sein du Cabinet Vurpas, il a suivi de près la réalisation du groupe scolaire Jacques Cartier au début des années 90. Créateur de son propre bureau d'architecture, il remporte la consultation pour la réalisation du Forum en 1998. Depuis le mois d'Avril dernier, il travaille sur la programmation de la Villa dans un souci de respect de certaines normes ou objectifs :

- respecter le bâtiment existant dans son architecture et sa structure d'origine
- inscrire la réalisation dans l'univers contemporain et en cela assurer la transition avec le Forum
- préserver l'intégrité du parc.



Les travaux évalués à 4,1 MF TTC devraient démarrer dans les derniers mois de l'année pour une ouverture au public fin 2001, début 2002.

27 % des enfants scolarisés de Brignais vivent dans l'univers de Claudius Fournion.



Écoles : de Claudius Fournion et André Lassagne.

Chargé d'étude pour la reconstruction du groupe scolaire Claudius Fournion, le projet a été étendue à la demande de la Commission éducation à une réhabilitation de la Villa. Jean Moulin/André Lassagne.

Si chacun des établissements possède une problématique bien distincte (histoire, perspectives, fonctionnement actuel...) la méthode de travail du programmeur, basée sur une profonde concertation, est similaire : il s'agit de faire ressortir des besoins et de les traduire dans le quotidien des nouvelles écoles.

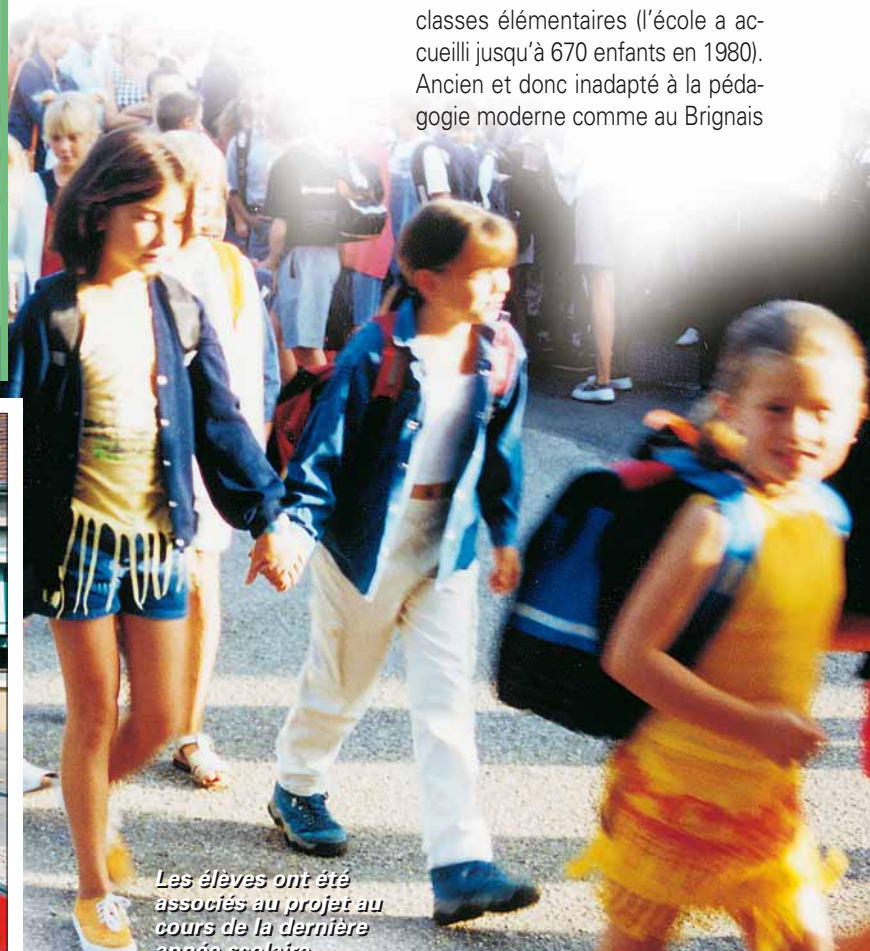
RIEN N'EST DÉCIDÉ, TOUT EST À CONSTRUIRE

En clair, on va réfléchir comment intégrer au mieux la sécurité aux sorties d'écoles, comment organiser le réseau informatique ou encore comment redistribuer certains espaces, aujourd'hui libres de toute activité.

"Il faut profiter de ces projets pour apporter aux enfants les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Il faut donner aux enseignants, comme à tous les agents qui gravitent dans l'univers des écoles les moyens de l'efficacité et de la performance dans leurs missions" expliquait en préambule d'une réunion de concertation, l'adjoint en charge de l'éducation.

CLAUDIUS FOURNION : AVEC TROIS PREMIERS SCÉNARIOS, LE JEU EST LARGEMENT OUVERT

Construit en 1956, l'établissement du centre ville a accueilli cette dernière année scolaire 155 enfants en classes maternelles et 228 en classes élémentaires (l'école a accueilli jusqu'à 670 enfants en 1980). Ancien et donc inadapté à la pédagogie moderne comme au Brignais



Les élèves ont été associés au projet au cours de la dernière année scolaire.

ournion à Jean Moulin

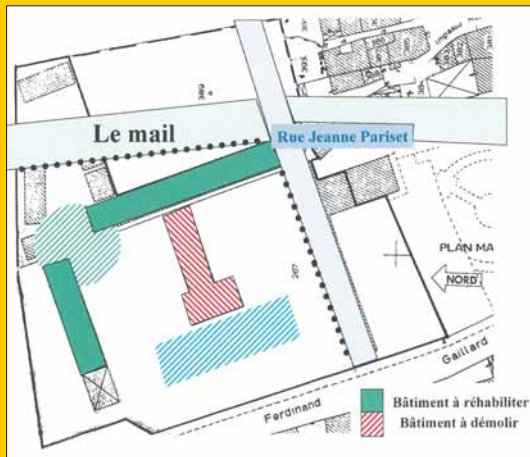
lius Fournion, la mission de Philippe Gerbin, programmiste, a flexion conjointe sur la réorganisation du groupe scolaire



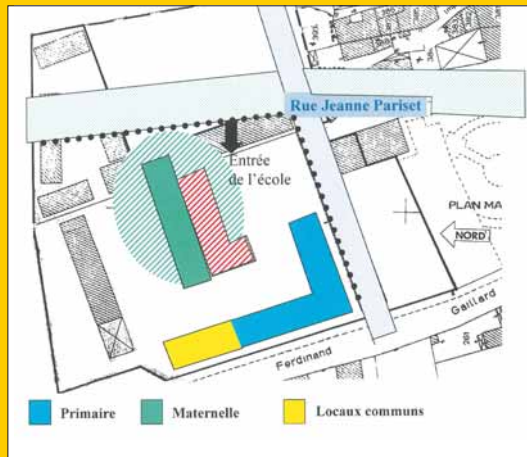
Depuis plusieurs années, la Ville réfléchit à la réaffectation de certaines salles de l'école André Lassagne : une situation née du rééquilibrage des effectifs scolaires dans la commune.

SIB

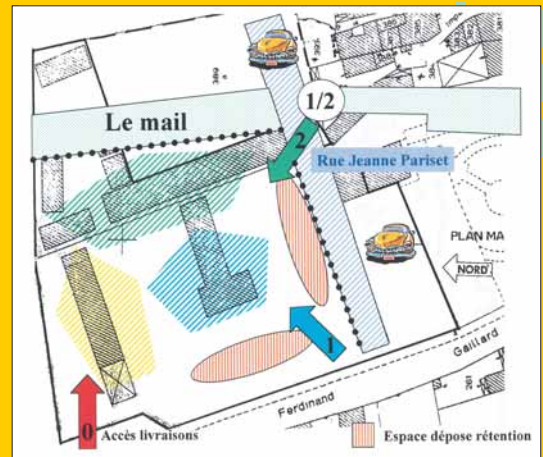
Groupe scolaire Claudius Fournion



Scénario 1: Conserver une partie du bâtiment existant.



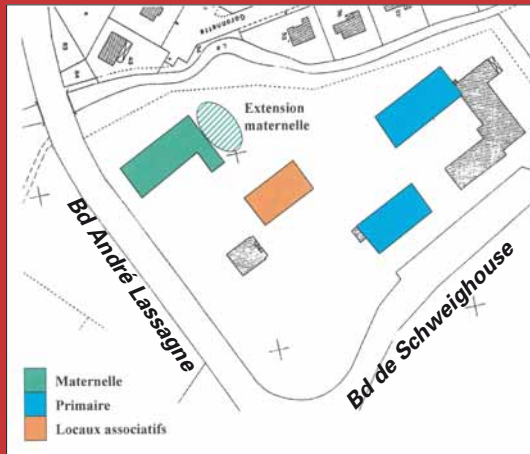
Scénario 2: Respecter les intentions urbaines.



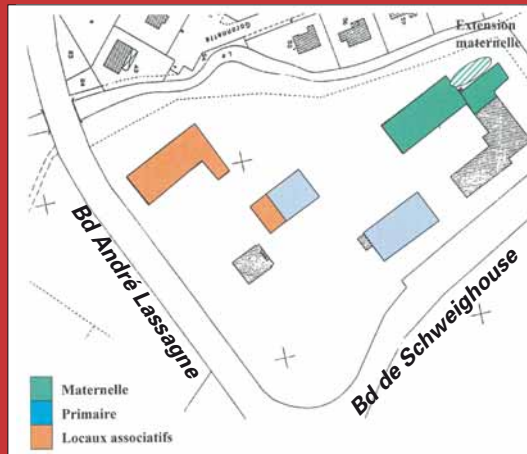
Scénario 3: Le problème des accès.

Les 3 projets intègrent déjà les normes de l'éducation nationale comme la superficie au sol de la future école.

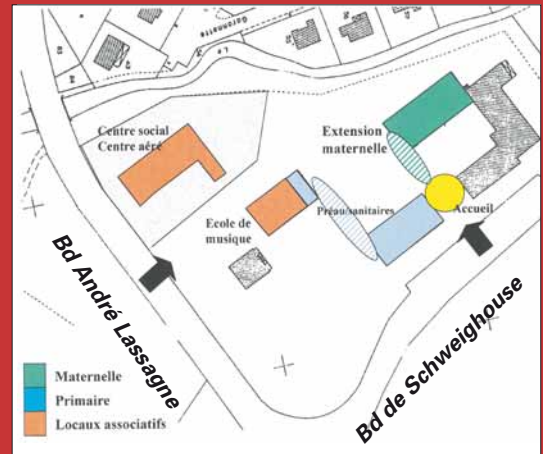
Groupe scolaire Jean Moulin - André Lassagne



Scénario 1: Extension de la maternelle Lassagne. Regroupement des primaires sur le bâtiment A et des maternelles sur Moulin. Libération du bâtiment B primaire



Scénario 2: Extension de la maternelle Moulin vers les bâtiments techniques. Libération de la maternelle Lassagne



Scénario 3: Extension de la maternelle Moulin. Libération de la maternelle Lassagne et du bâtiment B pour partie.

d'aujourd'hui (circulation, accès, stationnement...), le renouveau de l'école est à l'étude depuis 1995, directement intégré au dossier de réaménagement du Quartier du Parc : la Zac Garon/Hôtel de Ville.

Ce début d'année 2000 marque le démarrage de la phase opérationnelle. Entretiens de groupes, réunions de concertation... ces derniers mois, la Commission éducation assistée du consultant Philippe Gerbin n'a pas ménagé ses efforts pour donner la parole à tous les acteurs concernés : enseignants, réseau d'aide

spécialisée, médecine scolaire, responsables de l'Académie, Atsem et agents de service, représentants des fédérations de parents d'élèves, membres des commissions municipales urbanisme et voirie.

Cette première phase permet aujourd'hui à la Municipalité de présenter trois scénarios quant à

l'implantation des futurs bâtiments et à leurs accès : critère de démarrage nécessaires à l'enchaînement des étapes suivantes (voir encadré).

Chose faite le 30 mai dernier lors d'une réunion devant l'ensemble des partenaires du projet "Aujourd'hui, nous attendons impressions, commentaires, voire

● ● ● Suite dossier

d'autres scénarios, avant de plancher sur la conception et l'organisation même des futurs locaux." rappellent les élus de la Commission éducation.

JEAN MOULIN/ANDRÉ LASSAGNE: À LA RECHERCHE DU CONSENSUS

La présentation dans ce même dossier du projet de la future Villa Giraudière n'est pas pure coïncidence. Comme chacun sait, le problème de l'accueil de certaines associations dans les salles aujourd'hui vacantes de l'école André Lassagne était directement lié aux choix de la Municipalité en matière d'affectation des locaux de la future Villa.

Avec la validation du projet "Villa Giraudière" présenté par la Commission vie associative (article en page 1 du dossier), la situation future du groupe scolaire Jean Moulin/André Lassagne se clarifie.

L'objectif de la Municipalité est précisément de rationaliser les lo-

caux du groupe scolaire en affectant certaines surfaces aux associations en manque de salles de réunion ou d'activité.

Les trois scénarios présentés par Philippe Gerbin, découlent du même processus d'enquête que celui réalisé pour l'école Fournion. "Dans tous les cas, il s'agit de mutualiser les moyens actuels en tenant compte bien sûr de l'avis des associations concernées, de l'équipe éducative, des parents d'élèves et de l'Académie très soucieuse de préserver l'univers scolaire de toute imbrication."

Du côté de la Mairie, la confiance est de mise "nous avons la chance de disposer d'un site vaste, disposant de deux entrées bien distinctes". Deux caractéristiques qui laissent la porte ouverte à des solutions bien différentes et qui devraient permettre de dégager dans les mois à venir un réel consensus. ■

Les 4 grandes étapes de la nouvelle vie d'un bâtiment communal

- élaboration du programme et des documents de conception et d'organisation des futurs locaux
- organisation du concours d'architectes
- consultation des entreprises
- réalisation des travaux

Approuvée lors du Conseil municipal du 17 février dernier, la mission du consultant programmeur Philippe Gerbin se déclinera tout au long des étapes de création des futurs bâtiments: il sera en quelque sorte le garant de la Municipalité pour la bonne exécution du projet.



Apporter aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage possible

plaquettes de prestige

Annonces

Affiches

panneaux de stand

dépliants

magazines

catalogues

packaging

journaux d'entreprise

- Édition publicitaire
- Studio photographique
- Design graphique
- Sites internet
- Pré-press - PAO
- Impression
- Photocopie couleur



LASERCOLOR

14, rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 16 93 - Fax 04 72 31 67 75
E-mail: contact@lasercolor.fr
www.lasercolor.fr

LA PERFORMANCE DU SERVICE

L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ



Premiers objectifs des cantines :

- Bien nourrir les écoliers
- Garantir une qualité sanitaire des repas
- Offrir un repas de qualité, équilibré, digestif, contribuant à la bonne croissance des élèves



Danièle Colin, diététicienne, intervient auprès des restaurants scolaires et de celui de la résidence Les Arcades depuis octobre 1999. En collaboration avec les équipes chargées d'élaborer les menus quotidiens, elle a mis en place des programmations alimentaires variées et surtout équilibrées. Les menus doivent en effet garantir un équilibre nutritionnel adapté à la population.

OBJECTIF PRINCIPAL DES CANTINES : OFFRIR UN REPAS DE QUALITÉ

Pour les enfants, il est très important de leur faire découvrir de nouveaux produits en confectionnant des mets originaux. La nutrition fait d'ailleurs partie du programme scolaire des CM2, l'objectif étant notamment d'enseigner aux enfants comment se compose un menu. C'est pourquoi

La qualité des menus des cantines validée par une diététicienne...

La Ville a souhaité faire intervenir une diététicienne dans les écoles afin de mieux connaître les attentes des enfants et leur apprendre dès le plus jeune âge, ce que signifie "avoir une alimentation équilibrée".

Claude Delcamp, responsable des restaurants scolaires, a proposé cette année, des semaines à thèmes (bretonne, auvergnate et provençale). Les enfants ont été ravis de découvrir des plats régionaux. Une classe de CM2 de l'école Jean Moulin a également élaboré avec leur institutrice Dominique Glouchkoff, un menu corse.

"Les enfants sont enchantés de déguster de tels repas à la cantine : leur faire goûter des aliments qu'ils ne mangent pas chez eux. Il faut également leur apprendre à faire la différence entre le "je n'aime pas" et le "ce n'est pas bon", explique Danièle Colin.

Elle a passé beaucoup de son temps à discuter avec eux afin de connaître leurs envies et surtout leur expliquer pourquoi ils ne peuvent pas manger tel ou tel aliment comme les frites ou les hamburgers (mauvais équilibre nutritionnel) à l'école.

Pour ces jeunes enfants, la qualité du déjeuner dépend de nombreux facteurs qui doivent s'associer comme le confort, l'équilibre nutritionnel, les animations, l'environnement, le service, la variété des plats, les odeurs, les couleurs, etc. Mais ils sont tous bien conscients de ce qui est bon à manger et de ce qui est déconseillé même si par gourmandise ils se laisseraient bien tenter...



Bilan :

Les quantités :
elles semblent bien étudiées par rapport à l'âge des enfants car les assiettes reviennent rarement pleines à la cuisine.

La qualité :
les plats sont pour la plupart "bons" disent les enfants, mais Danièle Colin leur a bien expliqué à faire la différence entre ce qu'ils n'aiment pas et ce qu'ils ne trouvent pas forcément bons pour eux.

Les menus :

les enfants ont bien entendu émis des souhaits pour des frites, des pizzas ou des feuilletés. Un dialogue a donc été nécessaire afin de leur faire comprendre que le menu doit respecter et garantir un équilibre nutritionnel qu'un hamburger n'apporte pas. Mais ils ont bien compris "qu'il faut manger de tout".

Le service :

les enfants ne reprochent rien au service ni au confort puisque le matériel des cantines est tout neuf. Une seule remarque : que ce ne soient pas toujours les mêmes tables servies en premier !

Les tarifs :

ils sont fixés en fonction du quotient familial, permettant ainsi à toute la population d'accéder à ce service.

Mais, il faut savoir qu'une alimentation saine et équilibrée leur permet d'être en forme et attentif tout au long de la journée. ■



Restaurants d'enfants

Boulevard de Schweighouse

04 78 05 59 52

Ouverture du bureau :

Lundi et mardi

de 8 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Jeudi de 8 h 00 à 11 h 00

Ou sur rendez-vous.

Réservation des repas dans les restaurants scolaires :

→ Jacques Cartier : 04 72 31 06 90

→ Claudius Fournion : 04 78 05 08 41

→ Jean Moulin : 04 78 05 59 52



Avril

Les enfants explorateurs

Durant toute la semaine de la Petite Enfance, les enfants des écoles, de la crèche et de la halte-garderie ont pu s'amuser avec d'anciens jouets en bois, réaliser des objets en pâte à sel ou bien encore regarder avec attention le spectacle "Bulles et boules et polygones". ■



Fin des travaux aux Arcades

Une façade rénovée, des portes automatiques, des volets électriques, un nouveau système de chauffage, les Arcades ont été le centre de travaux de rénovation afin de rendre la résidence encore plus confortable. ■



Le lycée Gustave Eiffel: Portes ouvertes

Faire connaître l'établissement aux élèves et à leurs parents, voici l'objectif de ces deux journées portes ouvertes. Les visites ont été nombreuses tout comme les questions posées aux enseignants présents. ■



12 mai: premier "clap moteur" au multiplexe

Vendredi 12 mai, 13h30, les portes des 15 salles du multiplexe cinématographique s'ouvrent pour laisser passer les premiers spectateurs. Inauguré en "grandes pompes" par le groupe, quelques jours plus tard, le multiplexe a accueilli élus, personnel municipal, industriels, commerçants, artisans et présidents d'associations. ■



Mai

100, 101,
102, 103,
104 ans...

Pauline Caudoux, doyenne de la commune, a célébré son 104^e anniversaire au sein de la résidence les Arcades où elle habite, entourée de ses deux filles. ■



Les 0 à l'honneur

Les gibus noirs ou blancs et les rubans colorés de la décade étaient de sortie à l'occasion de la fête des classes en 0. Une joyeuse troupe de classards a donc envahi les rues de la commune avec ballons et cerceaux. ■



05

Le retour de la fête de printemps

Après quelques années d'absence, l'équipe de l'Entente Commerciale a relancé la fête de Printemps avec succès. ■



mois de...

Le repas des personnes âgées

Le CCAS et la Ville de Brignais ont offert le déjeuner annuel des personnes de plus de 70 ans. Convivialité, ambiance et souvenirs avec "Le Couple de la Saint Jean", chargé de l'animation (chants et accordéon). Plus de 200 personnes étaient présentes dont les aides à domicile. ■



Juin



Brignais en musique

Fête de la musique réussie avec un public venu en nombre dès le début de l'après-midi et ce jusqu'à 23 h00 avec au final le concert de DALAJE. ■



50 ans de l'A.S.B. : les bénévoles à l'honneur

50 ans d'activités et de sport avec des bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps au bon déroulement des manifestations.

Une fête sportive et conviviale réussie. ■



Un "petit Prince" à St-Exupéry

Grâce à l'Orchidée (association brignairote qui propose et organise des projets pour les enfants des "Petits Princes") et à l'intervention du maire auprès du comité d'organisation de l'inauguration de l'aéroport, Maximilien, "Petit Prince" de Dieppe, a réalisé une partie de son rêve : participer à l'inauguration et rencontrer, à la descente de son mirage 2000, Hervé de St-Exupéry petit neveu de l'écrivain-aviateur ■



140^e anniversaire

Les musiciens de l'harmonie municipale appartenant à l'Association musicale de Brignais ont fêté dignement, en musique et costumés, les 140 ans de l'ensemble. La présence de plus de trente Schweighousiens a animé cette belle journée tout en resserrant les liens très forts qui existent déjà entre les deux communes. ■



Des nouveaux bassins pour la piscine

Les nouveaux bassins de la piscine municipale ont été inaugurés en présence des élus, du personnel municipal et des présidents des associations. Une piscine qui prend un sérieux coup de jeune et qui va certainement attirer de nouveaux nageurs et plaire à ses utilisateurs. ■



Visite des jeunes Vietnamiens

Dans le cadre des échanges scolaires, entre collèges du Vietnam et 4 collèges du Rhône, de jeunes élèves de Ho-Chi-Minh ville, accompagnées de leurs professeurs et de leur directeur, ont rendu visite au collège Jean Zay et ont visité la région. ■

Nouvelle saison Pour les grands et les petits



La programmation
2000-2001 de l'Office
Culturel de Brignais
devient d'année en année
plus ambitieuse et riche
en célébrités.

Réserver en amont devient
peu à peu obligatoire. Les
spectacles pour le jeune
public remportent
toujours autant de succès,
c'est pourquoi ils
prennent une part
conséquente dans cette
programmation.

Les partenaires de l'OCB

AUVI +
MK2
RESTOTEL
MOS
CLAUGER
BRAILLY
MONSIEUR STORE
SDEI
CRÉDIT MUTUEL
GÉNÉRAL LOCATION
C.G.R.

Vendredi 15 septembre 19h30:
PRÉSENTATION DE LA SAISON

20h30:

REVUE MÉNAGE

Fantaisie théâtrale pour piano et voix. Revue Ménage propose de retrouver l'esprit de vaudeville et de l'opérette avec notre regard d'aujourd'hui.

Entrée libre selon le nombre de places disponibles.

Vendredi 20 octobre à 20h30:

MICHELE BERNARD, Voler...

Elle compose des mélodies inspirées des musiques d'ailleurs, où chaque mot compte, choisi puis ciselé avec élégance, pour témoigner d'une poésie quotidienne vivante.

Mardi 24 octobre à 19h30:

PINOCCHIO

Spectacle de marionnettes, à partir de 5 ans. Un voyage dans le monde secret de l'enfance.

Vendredi 10 novembre à 20h30:

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD

Théâtre, comédie en 3 actes et en prose.

C'est probablement la plus parfaite et la plus riche des comédies de Marivaux, où l'on trouve ses principaux thèmes.

Mardi 21 novembre à 19h30:

CHICHOUPAS

Conte musical, à partir de 3 ans. Un conteur et un percussionniste jouent avec ce qui leur tombe sous la main, à l'écoute, sens dessus dessous, comme bon leur chante...

**Vendredi 24 novembre
à 20h30:**

BRATSCH

On a rendez-vous (musique du monde). La musique des Bratsch est acoustique d'inspiration d'Europe Centrale.

Samedi 2 décembre à 20h30:

FAUX FRÈRES

Théâtre.

C'est une pièce corrosive et jubilatoire qui fustige avec sagacité et férocité les valeurs de notre époque.

Mardi 12 décembre à 19h30:

PEAU D'ÂNE

Théâtre à partir de 5 ans.

Comédie pleine d'humour; de féerie, d'émotion, autour du thème de l'exclusion et de l'amour véritable.

Dimanche 17 décembre à 15h00:

LES MOUSQUETAIRES

AU COUVENT

opérette fantaisiste.

Mardi 16 janvier à 19h30:

L'AMI CHARLOT

Cinéma musical, à partir de 5 ans. Autour de la projection de deux courts métrages "Charlot Policeman" et "Charlot fait une cure", les deux musiciens ont imaginé une mise en musique des images de Charlie Chaplin.

Vendredi 26 janvier à 20h30:

LE DERNIER SPECTACLE DE POPECK

Je rôle pour vous.

Ce comique qu'il confectionne, à petits coups de mots, c'est de la haute "couture" et c'est là que réside le tour de force de son personnage.

Vendredi 23 février à 20h30:

ÉRIC TERUEL

Trio, piano jazz.

Nourri de tradition et de modernité, ce trio de "musique de chambre jazz" comme se plaît à le définir son leader, génère une extraordinaire densité de ponctuations, d'une rare énergie romantique.





Samedi 24 février à 20h30 :

**JEAN-PIERRE CASSEL
FAIT SON PETIT JOURNAL.**

Au bout de trois notes et deux pas de claquettes, le ton est donné...

Mardi 27 février à 19h30 :

**LA GRANDE ÉPOPEE
DU PETIT BONHOMME**

Théâtre masqué, de 2 à 6 ans.
Une planète étrange, une drôle de maison, bulle douce et ouatée un peu comme le ventre d'une maman. La maison de Petit Bonhomme.

Samedi 10 mars à 20h30 :

RUY BLAS

Théâtre. L'œuvre de Victor Hugo nous ouvre les portes de l'Espagne du grand siècle et avec elles l'envers de nos démocraties chargées d'histoire, de romantisme et de chevalerie.

Mardi 20 mars à 19h30 :

LÉONARD DE VINCI

Marionnettes, à partir de 8 ans.
Léonard de Vinci, sa vie fascinante, son art bouleversant, ses inventions prophétiques...

Vendredi 30 mars à 20h30 :

**JEUNE BALLET INTERNATIONAL
R. HIGHTOWER**

Danse.
Il se compose d'une quinzaine de jeunes danseurs, de toutes les nationalités.

Vendredi 20 avril à 20h30 :

CUISINE ET DÉPENDANCES

Théâtre.
Cuisine et dépendances est la première création à succès du tandem Jaoui - Bacri.

Mardi 24 avril à 19h30 :

QUI A PEUR DU LOUP

Chanson de 2 à 7 ans.

Vendredi 4 mai à 20h30 :

LES CORDES VOCALES

avec l'Orchestre National de Lyon.

Vendredi 18 mai à 20h30

KADDA CHERIF HADRIA

Rai.
Un chantre de bonheur, de l'amour et des illusions perdues.

Mardi 29 mai à 19h30 :

**D'ABORD J'SUIS
TOUT P'TIT**

Spectacle de clown
à partir de 5 ans.



**Informations et
réservations**

04 78 05 31 13

ou sur Internet : www.brignais.com
rubrique réservation



Brignais, le 15 juillet 2000

Question d'actualité
Doublement de l'A 45

C'est en 1981 que la A 45 a vu son commencement de réalisation de Pierre-Bénite vers Brignais (11 km).

Il a fallu attendre plus de 10 ans pour réaliser le doublement de la portion jusqu'à Saint-Genis-Laval.

Après de nombreuses interventions, le doublement jusqu'à Brignais est inscrit en Première ligne du Contrat de Plan État Région 2000-2006.

Le coût en est minime (150 MF), les ouvrages d'art sont faits. 40 à 50 000 véhicules/jour l'empruntent, provoquant des "bouchons" permanents matin et soir, et le nombre d'accidents y est très élevé : 19 morts en 18 ans.

Cette situation dénoncée par les élus, les usagers, les entreprises concernées, n'est plus tolérable.

Nous demandons à Monsieur le Président du Conseil Général du Rhône d'être notre interprète auprès de l'État pour que cette portion Saint-Genis-Laval - Brignais soit réalisée en 2000-2002, comme promis à de nombreuses reprises par Monsieur le Préfet.

D'autre part, nous savons que les techniciens ont complètement terminé le dossier.

Michel THIERS

Au nom des élus du Sud-Ouest Lyonnais

Rue Général de Gaulle... à vélo ou à pied seulement

Certes, il est possible de circuler rue Général de Gaulle, seulement si vous n'avez pas d'autre solution d'accès. Car la rue est interdite... à tous les véhicules à moteur pour cause de travaux. Un retour au bon vieux temps où l'on ne circulait qu'en vélo ou à pied.



Fouage sous propriété privée

services municipaux pour des aménagements ultérieurs. Lorsque toutes les canalisations seront enfouies, les entreprises s'attaqueront à la réfection de la chaussée et des trottoirs pour que la rue soit enfin rendue à ses usagers.



Des pavés datant du début du siècle

ATTENTION, VITESSE EXCESSIVE = DANGER

"L'accès au centre ville est possible grâce aux déviations mises en place, mais ce n'est pas chose facile, il faut bien être réaliste", précise l'adjoint délégué à la voirie. C'est pourquoi il est conseillé d'utiliser les parkings (place du Marché, parking des Chapeliers, parking Simondon, parking d'Hirschberg, parking des Écoliers et ouverture de la cour de la maternelle de l'école Fourmion) pour faire ses achats (les places sont gratuites ou en zone bleue). Une fiche

d'information pratique (détails des travaux et périodes de perturbation) a d'ailleurs été distribuée dans tous les foyers de la commune pour prévenir les brignairots.

La prudence et le respect des limitations sont de rigueur car les déviations font parfois circuler les voitures, voire même des camions dans des rues étroites et qui ne sont pas conçues pour un tel trafic.

L'époque est bien choisie (période estivale) : alors profitons du beau temps, faisons un peu de marche à pieds quand c'est possible pour rejoindre le centre ville. ■

Depuis le 26 juin et ce jusqu'à la fin du mois de septembre, l'artère principale de Brignais est et restera fermée, le temps du chantier de la rue Général de Gaulle entre le carrefour de la rue Ferdinand Gaillard et le giratoire de l'Hôtel de Ville.

Ce chantier qui perturbe les habitudes de chacun (usagers, commerçants, riverains...) concerne :

- ➔ l'assainissement communal avec la pose d'un collecteur d'eaux pluviales de grande capacité,
- ➔ le renouvellement de la canalisation d'eau potable et le raccordement des foyers,
- ➔ la réalisation et l'élargissement des trottoirs et la réfection de la chaussée.

Les travaux consistent en la destruction complète de la chaussée et des trottoirs afin d'enfouir les canalisations. Ceci a d'ailleurs permis de retrouver la chaussée d'origine constituée de pavés. Ces derniers sont stockés par les

Démolition de la chaussée : un travail à la chaîne



BRIGNAIS POUR TOUS

Chers lecteurs,

Il est toujours regrettable pour nous d'utiliser cet espace restreint pour polémiquer, mais le contexte politique local nous y oblige.

La liste "Ensemble pour Brignais" conduite par le Maire "Milloniste" Michel Thiers nous accuse, une fois de plus, de tenir des propos diffamatoires dès que nous n'acceptons pas "argent comptant" ses affirmations (voir bulletin municipal de mars-avril 2000 n° 57).

Un simple rappel des faits : la question du financement de publications mettant à l'honneur son auteur ! Est-ce un financement supporté par les contribuables ou par le Maire lui-même ? Ce dernier soutient dans sa lettre, que ses parutions "dernier coup de PUB" avant la date du 1^{er} mars 2000 (ouverture légale des comptes de campagne municipale) ont été entièrement financées par lui-même. Alors pourquoi refuse-t-il de nous montrer et ce depuis cinq mois, les justificatifs attestant la véracité de ses propos qu'il nous a tenu aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ? Peut-il nous laisser penser qu'il y a un problème ?

Légitimement nous nous interrogeons. Par contre ce qui est clair : ni nous accusons, ni nous affirmons. Nous doutons. Alors où est la diffamation ? Réside-t-elle dans l'opposition légitime que nous exprimons face à un pouvoir qui se veut tout puissant ?
RAPPELONS QUE VOUS NOUS AVEZ ÉLUS POUR CONTRÔLER LES DÉPENSES PUBLIQUES.

Laissons-là cette conception différente de la politique et avant les vacances estivales que nous vous souhaitons excellentes, nous tenons à adresser une pensée particulière aux personnes à mobilité réduite qui vivent dans notre commune. Malgré nos interventions, nous dressons encore le constat suivant les concernant :

le «Forum», 47 rue de a Giraudière est terminé. Aucun accès n'est prévu pour les handicapés en fauteuil,

la Poste reste toujours inaccessible pour les mêmes, Monsieur Roland, adjoint, réfléchit depuis deux ans !

les trottoirs trop étroits ne permettent pas également le déplacement des personnes en fauteuil roulant.

Une équipe municipale doit être jugée sur sa capacité à satisfaire les problèmes que les minorités rencontrent pour vivre normalement et faciliter à minima leur accès aux services de proximité.

ALORS, ESPÉRONS QUE NOUS SERONS ENTENDUS !

Les élus de la
GAUCHE PLURIELLE

BRIGNAIS FAIT FRONT

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

BRIGNAIS 95

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

Le temps des vacances est là. Chacun aspire à un peu de repos et de détente mérités après une année bien remplie.

Vos élus ont poursuivi leur travail avec sérieux et rigueur.

De nombreux projets ont abouti grâce à nos finances saines et bien maîtrisées. Les critiques stériles des élus de la gauche plurielle ne changent en rien notre détermination d'être au service de nos concitoyens. Nos diverses commissions continuent de travailler dans le dialogue et l'échange malgré le mutisme chronique de ces mêmes élus d'opposition qui se disent démocrates. Où est l'opposition constructive si chère à leur tête de liste ? Beaucoup plus bavards lors des réunions du Conseil Municipal, les élus de Brignais Pour Tous titillent pour un arrondi de... 5 centimes sur les tarifs des restaurants d'enfants soit moins de 10 F par an et par enfant !

Laissons-les à leurs calculs subtils...

À vous tous, chers Brignairots, bonnes vacances 2000 et à la rentrée.

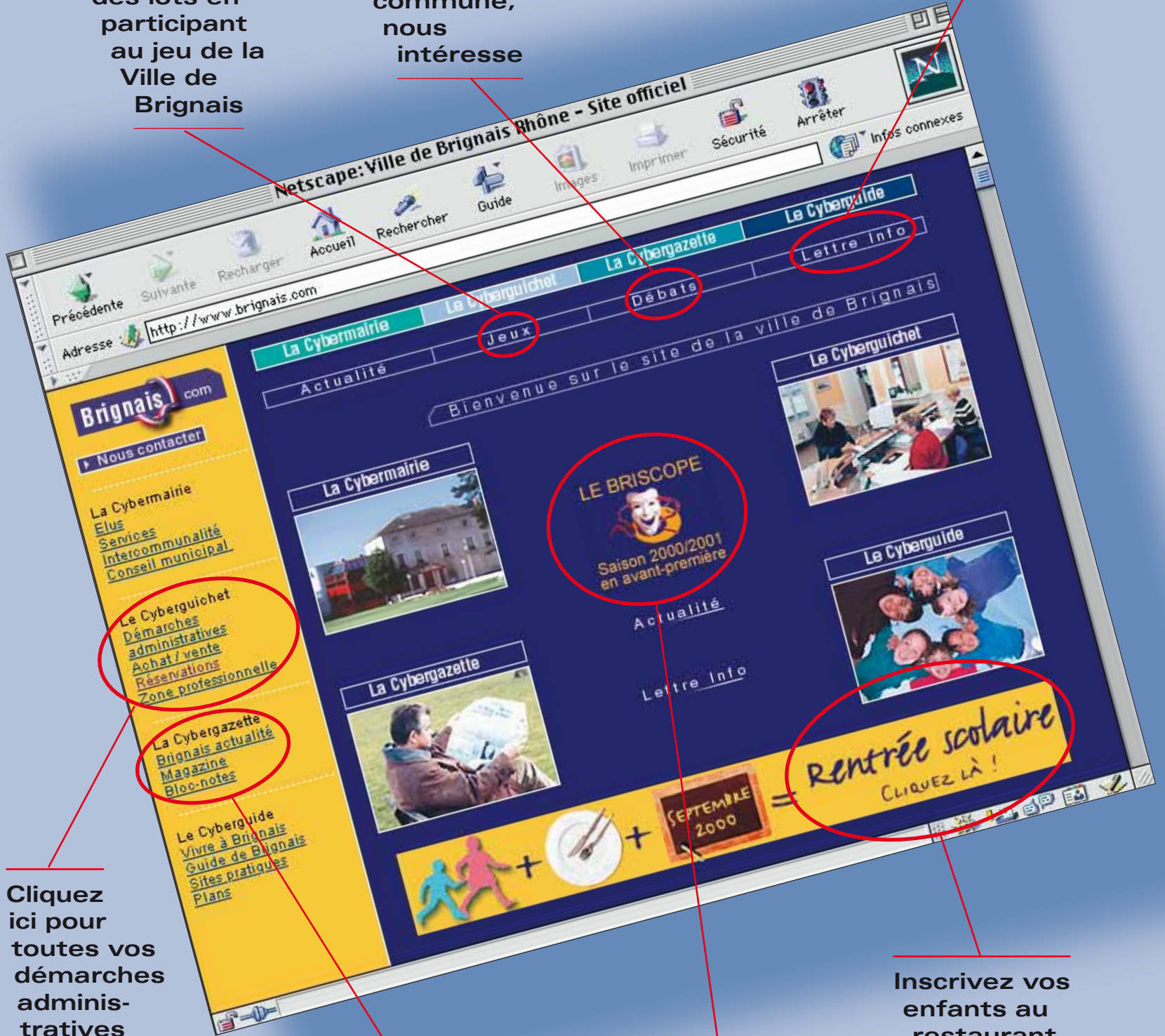
L'équipe Ensemble
pour Brignais

Magazine édité par la Municipalité de Brignais
Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :
Brigitte Marquand Perrard
Enquêtes et reportages : Heidi Bouillot
Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio
Collaborateurs de la rédaction : Murielle Aimé, Philippe Blain, Sylvie Giagnorio, Sophie Graeff, Pierre Marechet, Gilbert Morel, Christian Mori, Hélène Ollagnier.
Photo de couverture :
Jean-Pierre Cassel, par Manuelle Toussaint
Reportages photo : SIC, Pierre Rochebloine
Mise en page et compo gravure : Lasercolor (Brignais)
Impression : Brailly (Chaponost)
Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais
Dépôt légal : 3^e trimestre 2000
ISSN : en cours

Abonnez-vous pour connaître les dernières nouveautés du site

Votre avis, sur des sujets de société liés à la commune, nous intéresse

Gagnez des lots en participant au jeu de la Ville de Brignais



Cliquez ici pour toutes vos démarches administratives

Toute l'actualité de la Ville en images

Réservez dès à présent vos places pour la nouvelle saison culturelle

Inscrivez vos enfants au restaurant scolaire pour la rentrée

www.brignais.com